



DEMANDE DE PARTICIPATION DU C.A.S.I. LORRAINE

--- ACCORDS RESTAURATION ---

AGENT DEMANDEUR :

Nom : Prénom :

Établissement : Tél ou Mail :

Toutes les demandes de participation sont à adresser au :

CASI Lorraine – 2 rue du Lavoir St-Jean – 54000 NANCY

**à la fin de chaque trimestre concerné, soit au plus tard,
31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre**

Toute demande incomplète ou erronée se verra refusée.

Merci de joindre obligatoirement les pièces suivantes :

- Photocopie de la dernière fiche de paie (bandeau uniquement)
- Facture ou ticket de caisse de chaque repas (1 repas par jour et par agent)
 - Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal

RESTAURANTS : Cochez la ou les cases correspondantes

C.A.T. « La Ruche » SARREGUEMINES	Restaurant « Le Rest'Authentik » PAGNY SUR MOSELLE
Brasserie « l'Hémisphère » BETTING LES ST AVOLD	Cafétéria « Le Self de Belmont » SAINT MICHEL SUR MEURTHE
Cafétéria « CORA » FORBACH	Restaurant « l'Effet Bœuf » REMIREMONT
Cafétéria « Flunch Semécourt » WOIPPY	Restaurant « Le Globe » REMIREMONT
Restaurant « Les Coulisses » FORBACH	« Hôtel KYRIAD » EPINAL
Restaurant « Il Posto » FORBACH	Restaurant « Le Manhattan » EPINAL
Restaurant « Le Relais de la Nied » HAN SUR NIED	Restaurant « Le Juke-Box » NEUFCHATEAU
Restaurant « Le Râtelier » REMILLY	Restaurant « Bar de la Paix » CONTREXEVILLE
Restaurant « Le Neptune » JARNY	Cafétéria « Leclerc » VERDUN
« Hôtel IBIS » LONGWY MEXY	Restaurant « L'Escargot » BAR LE DUC
« Taverne de Maitre Kanter » BAR LE DUC	Restaurant « Le Lutétia » LONGUYON
	Restaurant « Le petit Bistrot » ARS SUR MOSELLE

Les remboursements s'effectueront au trimestre civil, en JANVIER, en AVRIL, en JUILLET et en OCTOBRE

1^{er} trimestre	Janvier	Février	Mars	Voir ci-après le montant des participations
Nombre de repas pris				
2^{ème} trimestre	Avril	Mai	Juin	
Nombre de repas pris				
3^{ème} trimestre	Juillet	Août	Septembre	
Nombre de repas pris				
4^{ème} trimestre	Octobre	Novembre	Décembre	
Nombre de repas pris				

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements inscrits sur le présent document.

Date :

Signature :

PARTICIPATION ACCORDS et CONVENTIONS RESTAURATION

CONVENTIONS RESTAURATION :

Restaurant Communal de Lunéville

FJT BAR LE DUC – Accueil des Jeunes

ASS. MESS Personnel ECROUVES (sur réservation)

Hôtel IBIS SAINT DIE **

Participation du C.A.S.I. : 2,50 €

Participation du C.A.S.I. : 3,50 €

Participation du C.A.S.I. : 3,50 €

Participation du C.A.S.I. : 3,50 €

→ Participation déduite du repas et facturés au C.A.S.I.

ACCORDS RESTAURATION :

C.A.T. La Ruche SARREGUEMINES

Restaurant « Le Neptune » CONFLANS-JARNY

Restaurant « Le Lutétia » LONGUYON

Hôtel IBIS LONGWY

Restaurant « Il Posto » FORBACH

Restaurant « Les Coulisses » FORBACH

Brasserie « l'Hémisphère » BETTING-LES-ST AVOLD

Restaurant « L'Effet Bœuf » REMIREMONT

Restaurant « Le Globe » REMIREMONT

Hôtel Kyriad EPINAL **

Restaurant « Le Petit Bistrot » ARS SUR MOSELLE *

Bar de la Paix CONTREXEVILLE

Restaurant « Le Juke Box » NEUFCHATEAU **

Restaurant « Le Relais de la Nied » HAN SUR NIED

Restaurant « Le Râtelier » REMILLY

Cafétéria « CORA » FORBACH

Restaurant « L'Escargot » BAR LE DUC **

Restaurant « La Taverne de Maître Kanter » BAR LE DUC *

Self du Belmont SAINT MICHEL SUR MEURTHE

Restaurant « Le Rest'Authentik » PAGNY SUR MOSELLE *

Restaurant « Le Manhattan » EPINAL *

Cafétéria « LECLERC » VERDUN

Cafétéria « FLUNCH » WOIPPY SEMECOURT

* Sur présentation
du Pass Carmillon :
1 café offert

Remboursement
de 3,50 € par repas
à l'agent
sur justificatif

** Sur présentation
du Pass Carmillon :
1 boisson offerte

Remboursement de 2,50 €
par repas à l'agent
sur justificatif